

COMPTES ANNUELS
AU
31 DECEMBRE 2025

Syndicat National des Attachés - UNSA
21, rue Jules Ferry
93170 - BAGNOLET

ATTESTATION D'EXPERT-COMPTABLE

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

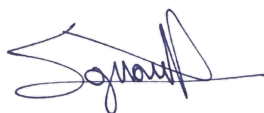
Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels du Syndicat National des Attachés-UNSA pour l'exercice du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux, qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 8 pages, se caractérisent par les données suivantes :

• Total bilan	:	34 550,37	€uros
• Produits d'exploitation	:	19 474,00	€uros
• Résultat net comptable	:	11 052,83	€uros

Fait à Paris, le 11 septembre 2026



Serge Girault
Associé
Expert-comptable

BILAN & RESULTAT
31/12/2025



Syndicat National des Attachés - UNSA
BILAN AU 31/12/2025

ACTIF	31/12/2025			31/12/2024
	Valeur brute	Amort. & provisions	Valeur nette	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	-		-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Total 1	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT				
<u>STOCKS</u>	-	-	-	-
<u>CREANCES</u>				
Créances	-	-	-	-
<u>FOURNISSEURS DEBITEURS</u>	-	-	-	-
<u>COMPTES FINANCIERS</u>				
Disponibilités	34 550.37	-	34 550.37	23 497.54
VMP		-		
<u>COMPTES DE REGULARISATION</u>				
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
Total 2	34 550.37	-	34 550.37	23 497.54
TOTAL DE L'ACTIF	34 550.37	-	34 550.37	23 497.54

Syndicat National des Attachés - UNSA
BILAN AU 31/12/2025

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Report à nouveau	22 497.54	13 759.13
Excédent (+) / Déficit de l'exercice (-)	11 052.83	8 738.41
Total 1	33 550.37	22 497.54
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		
Provision pour charges	-	-
Total 2	-	-
DETTES		
<u>DETTES D'EXPLOITATION</u>		
Fournisseurs factures non parvenues	1 000.00	1 000.00
<u>COMPTES DE REGULARISATION</u>		
Produits constatés d'avance	-	-
Total 3	1 000.00	1 000.00
TOTAL DU PASSIF	34 550.37	23 497.54

Syndicat National des Attachés - UNSA
COMPTE DE RESULTAT - 31 DECEMBRE 2025

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE	31/12/2025	31/12/2024
COTISATIONS ADHERENTS	14 795.00	14 124.00
AUTRES PRODUITS DE GESTION	4 679.00	3 176.00
TOTAL I - PRODUITS D'EXPLOITATION	19 474.00	17 300.00
FRAIS DE COLLOQUES, SEMINAIRES	-	-
HONORAIRES	1 000.00	1 000.00
FRAIS DE PUBLICATIONS, COMMUNICATION	152.89	1 052.50
DEPLACEMENTS, MISSION ET RECEPTIONS	2 839.07	2 126.32
FRAIS BANCAIRES DIVERS	145.21	119.77
COTISATIONS	4 284.00	4 263.00
TOTAL II - CHARGES D'EXPLOITATION	8 421.17	8 561.59
RESULTAT D'EXPLOITATION (TOTAL I - TOTAL II) -	11 052.83	8 738.41

PRODUITS FINANCIERS	-	-
CHARGES FINANCIERES	-	-
RESULTAT FINANCIER	-	-
RESULTAT COURANT	11 052.83	8 738.41
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	11 052.83	8 738.41

ANNEXE



Syndicat National des Attachés - UNSA**COMPTES AU 31 DECEMBRE 2025****NOTES ANNEXES****NOTE 1 : PRESENTATION DU SYNDICAT ET FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE****1.1 Présentation du Syndicat National des Attachés UNSA**

Le Syndicat National des Attachés - UNSA est une organisation syndicale représentant les agents, y compris les retraités, de la communauté de travail des ministères ayant en charge l'Ecologie, l'Energie, le Développement durable, l'Aménagement des Territoires, les Transports, le Logement et la Mer.

Il a pour objet :

- l'amélioration de tous les aspects tenant à la situation professionnelle des personnels concernés par les présents statuts, d'assurer la défense de leurs intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, et la contractualisation d'accords allant dans ce sens ;
- la défense des intérêts et des revendications de ses adhérents

Leurs missions : informer, accompagner et défendre ses membres dans toutes les situations de notre vie professionnelle (tel que la mobilité géographique, le changement de métier, la rémunération, la formation, ...).

Ce syndicat est affilié à la fédération UNSA Développement Durable.

1.2 Faits marquants de la période**NOTE 2 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES****2.1 Principes généraux appliqués**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions :

- Du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables, homologué par arrêté du 26 décembre 2023 et publié au Journal officiel du 30 décembre 2023, applicable à compter des exercices ouverts au 01/01/2025 ;
- Du règlement ANC n°2023-03 entraînant modification de l'ANC n°2018-06, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Du règlement 2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

La première application du règlement de l'ANC n° 2022-06 constitue un changement de méthode comptable. Ce changement n'a eu aucun impact sur les comptes 2025.

L'exercice en cours a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrale des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Image fidèle,
- Comparabilité,
- Régularité,
- Sincérité,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes (à l'exception du changement de méthode).

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée de vie prévue des biens.

Le syndicat ne détient aucune immobilisation.

2.3 Créances et stocks

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation doit être enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Aucune créance n'est comptabilisée à l'actif du bilan.

2.4 Provisions

Les risques et charges majeurs identifiés à la date de clôture des états financiers font l'objet d'une provision dès lors qu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation de l'entité dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources.

Aucune provision n'est à constater à la clôture de l'exercice.

2.5 Fonds Propres

Les fonds propres sont constitués des éléments suivants :

- Report à nouveau,
- Résultat de l'exercice.

NOTE 3 : INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 Dettes

Les dettes correspondent aux honoraires comptables liés à l'établissement des comptes (1.000,00 €).

3.2 Trésorerie

Le syndicat détient un compte bancaire ouvert à la banque populaire BFC.

3.3 Fonds propres

Les fonds propres correspondent aux éléments suivants :

- Report à Nouveau :	22 497,54 €
- Résultat de l'exercice :	<u>11.052,83 €</u>
Total	33.550,37 €

NOTE 4 : INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Etat des ressources

	Montant
Cotisations de l'exercice	14 795.00
Produits divers	4 679.00
Reversement de cotisations	-4 284.00
Part des ressources appartenant au syndicat	15 190.00

NOTE 5 : INFORMATIONS DIVERSES

5.1 Effectifs salariés

Le syndicat National des Attachés -UNSA n'emploie pas de salarié.

NOTE 6 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Néant